

POWER GRANULES[®] BIO

Toute l'énergie des plantes | Faible empreinte eau et carbone | Biodégradable

PowerGranules BIO est la puissance à l'état pur et élimine le pré-lavage pour toujours. Tout en étant respectueuse de l'environnement.

UNE OPTION PLUS ÉCOLOGIQUE.

Des heures et des heures de tests ont été nécessaires pour trouver une granule ayant la forme, la densité et la taille idéales pour nettoyer efficacement votre batterie de cuisine. Tout en respectant l'environnement. D'origine végétale, PowerGranules BIO est élaborée à partir de trois ingrédients principaux : du sel de calcium, de l'huile de colza et une combinaison d'esters biodégradables.

Sa composition spéciale lui confère des caractéristiques idéales : suffisamment dure pour éliminer les résidus alimentaires, même collés, mais suffisamment douce pour ne pas abîmer votre batterie et, bien sûr, biodégradable.

PowerGranules BIO satisfait pleinement aux exigences de l'Union Européenne pour le contact alimentaire, de plus est sans danger en cas d'ingestion.

NOUS ♥ PROTÉGER LA PLANÈTE.

Nos Lave Batterie utilisent en moyenne 70 % moins d'eau, de détergents et d'énergie que les autres méthodes de lavage. Avec la naissance de PowerGranules BIO d'origine végétale, notre technologie primée est encore plus respectueuse de l'environnement. A ce titre PowerGranule bio a une empreinte carbone réduite de 25 % et son processus de fabrication utilise 87 % d'eau en moins que PowerGranules original.

UTILISATION ET DURABILITÉ.

PowerGranules BIO est compatible avec tous les Lave Batterie GRANULDISK, anciens et récents.

Toutefois, du fait des différentes compositions, nous vous recommandons de ne pas les mélanger les PowerGranules.

PowerGranules BIO dure en moyenne 2 500 cycles, selon le programme de lavage utilisé le plus fréquemment, le modèle du Lave Batterie et votre vaisselle.

GD Memo™ assure le suivi du nombre de cycles effectués et rappelle à l'utilisateur quand les Granules sont usées et qu'il est temps de les remplacer.

RECYCLAGE ET GESTION DES DÉCHETS.

PowerGranules BIO usées sont recyclées comme des déchets combustibles. L'emballage est fabriqué à 40 % à partir de matériaux recyclés (polypropylène) et peut être recyclé avec les déchets plastiques.



Le seau est fabriqué à 40 % à partir de matériaux recyclés (polypropylène).

**TOUTE L'ÉNERGIE
DES PLANTES**



ASSORTIMENT.

10 litres Réf. 26602

power
GRANULES[®] BIO

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La fiche de données de sécurité a été établie conformément au règlement 2015/830 de la Commission (UE) du 28 mai 2015 modifiant LE Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction applicable aux substances chimiques (REACH). Également conforme au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP).

Date rév. : 28.05.2020 Version 1 Page 1 (1)

| | |
|---|---|
| 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE L'ENTREPRISE | 1.1 Identifiant du produit : PowerGranules BIO® 1.2 Utilisations identifiées pertinentes : Granulé utilisé dans les Lave Batterie. 1.3 Fournisseur : GRANULDISK AB, Jägershillgatan 13, SE-213 75 Malmö, Suède, +46 (0)40-6715060, info@granuldisk.com 1.4 Informations en cas d'urgence : +46 (0)40 6715060 (heures de bureau) ou appelez votre numéro d'urgence local |
| 2. IDENTIFICATION DES DANGERS | 2.1 Ne nécessite pas de classification selon les critères du SGH. 2.2 Le produit ne nécessite pas d'étiquette d'avertissement de danger selon les critères du SGH et les Directives CE. 2.3 Ce produit est conforme au règlement REACH, avec l'Annexe II du Règlement (UE) 2015/830 et avec le règlement CLP 1272/2008. |
| 3. COMPOSITION/INGRÉDIENTS | 3.1 Substances : PBAT, CAS N° 55231-08-8; Carbonate de calcium, CAS N° 471-34-1; Huile de colza CAS N° 8002-13-9 3.2 Mélanges : polyester biodégradable, huile minérale et végétale |
| 4. PREMIERS SOINS | Le produit n'est pas irritant à température ambiante et ne forme pas de gaz dangereux. |
| Ingestion : | Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. En cas de complications, consulter un médecin. |
| Inhalation : | En cas d'inhalation de produits de décomposition, déplacer la personne affectée dans un endroit aéré et garder son calme. Fournir une aide médicale. En cas de complication après l'inhalation de poussière, déplacer la personne dans un endroit aéré et consulter un médecin. |
| Contact avec la peau : | Passer rapidement les zones au contact du matériau fondu sous l'eau froide. Les brûlures provoquées par le matériau fondu nécessitent des soins en hôpital. |
| Contact avec les yeux : | En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. En cas d'irritation, consulter un médecin. |
| 5. MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES | 5.1 Éteindre avec de l'eau pulvérisée, de la mousse, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone. 5.2 Risques particuliers : Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, tétrahydrofurane, vapeurs/fumées, noir de carbone, vapeurs nocives. La formation d'autres produits de décomposition et d'oxydation dépend des conditions de l'incendie. Dans des conditions d'incendie particulières, des traces d'autres substances toxiques peuvent être présentes. 5.3 Conseils aux pompiers : Équipement de protection spécial, porter un appareil respiratoire autonome. |
| 6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE | 6.1 Balayer les granules renversés pour éviter le risque de glissade ou de déversement des Granules dans les égouts. Traiter en tant que déchet industriel non dangereux, voir point 13. 6.2 Précautions environnementales : Aucune précaution particulière n'est nécessaire. |
| 7. MANIPULATION ET STOCKAGE | Protéger contre l'humidité. Éviter la chaleur extrême. Éviter toute source d'ignition : chaleur, étincelles, flammes vives. |
| 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE | Porter un masque de protection, des lunettes de protection et éventuellement des vêtements de protection lors de la manipulation du matériau fondu. Du fait des résidus de détergent présents, se laver les mains après avoir manipulé des Granules qui sont passés dans le Lave Batterie. Des gaz nocifs peuvent se former en cas d'incendie ou de dégradation thermique. |
| 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES | |
| Forme : | Granulés |
| Couleur : | Vert |
| Densité : | 1,4 - 1,45 gr/cm ³ |
| Gamme de fusion : | 115 - 125 °C (DIN 53736) |
| Point d'éclair : | > 280 °C (ASTM D1929) |
| Solubilité dans l'eau : | Non soluble |
| Plage d'ébullition : | La substance/le produit se décompose. Ce point n'a donc pas été déterminé. |
| Propriétés ignifuges : | Non comburant |
| 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ | 10.1 Aucune réaction dangereuse si stocké et manipulé comme prescrit/indiqué. 10.4 Conditions à éviter : Chaleur extrême et toute source d'inflammation : chaleur, étincelles, flamme vive 10,5 Substances à éviter : oxydants puissants |
| 11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES | Le produit est approuvé pour le contact alimentaire. |
| Toxicité aiguë : | Pratiquement non toxique après une seule ingestion. Le produit n'a pas été testé. Les informations proviennent des propriétés de chaque composant. En cas de gêne, consultez un médecin. |
| Irritation : | Pas irritant pour les yeux. Pas irritant pour la peau. Sur la base de notre expérience et des informations disponibles, le produit ne provoque aucun effet nocif à la santé s'il est manipulé selon les recommandations en prenant les précautions adaptées aux usages prévus. |
| Sensibilisation respiratoire/cutanée : | Aucune action sensibilisante n'a été observée lors des essais sur animaux. Le produit n'a pas été testé. Les informations proviennent des propriétés de chaque composant. |
| 12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES | 12.1 Écotoxicité : Ce produit n'est pas considéré comme toxique. 12.2 Persistance et dégradabilité : Le produit est biodégradable dans certaines circonstances. Pour plus d'informations, contacter GRANULDISK. |
| 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION | |
| Déversement ou Granules non utilisés : | Traiter en tant que déchet industriel non dangereux. Approprié pour le tri en tant que déchet combustible. |
| Granules utilisés : | Doivent être placés hermétiquement dans un seau avec couvercle ou un sac en plastique avant d'être éliminés comme déchet combustible. REMARQUE : Les Granules biodégradables ne peuvent pas et ne doivent pas être recyclés avec d'autres déchets en plastique recyclable ! |
| 14. INFORMATIONS RELATIVE AU TRANSPORT | Généralités : Non classé comme marchandise dangereuse aux termes de la réglementation des transports. |
| 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES | Ce produit n'est pas réglementé par la législation suédoise. Respecter la réglementation fédérale, nationale et locale. |
| 16. AUTRES INFORMATIONS | Selon le droit européen, ce produit n'est pas classé comme dangereux. |

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans la mesure de nos connaissances et pour autant que nous puissions l'établir à la date de cette publication. Ces informations ne sont produites qu'à titre de guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, la gestion des déchets et les émissions, et ne doivent pas être considérées comme constituant une garantie ni une spécification de qualité. Les informations ne concernent que le matériau spécifié et ne s'appliquent pas à ce matériau dès lors qu'il est utilisé en combinaison avec tout autre matériau ou procédé non spécifié dans le texte.

